

# Pages jurassiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

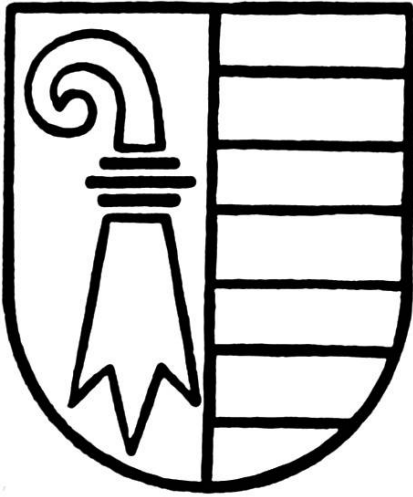
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Pages jurassiennes



### Dans les amicales jurassiennes

C'est l'été, l'activité chôme, et pourtant nous avons reçu de bonnes nouvelles de nos amis du Jura. Ils travaillent à étendre leur mouvement, font des projets pour créer de nouvelles amicales, pour organiser des rassemblements, et pour consolider leur Fédération jurassienne.

L'importante section de Delémont qui compte près de 500 membres sera dotée de statuts. Ceux-ci, rédigés par le secrétaire Alvin Montavon, ont été approuvés par le comité et le seront certainement par une prochaine assemblée générale. Ils seront adaptés à ceux de la fédération jurassienne qui prévoit l'obligation pour chaque « Amicale », de faire partie de la dite fédération.

En ce qui concerne les « Amicales » même, le Comité de la fédération, que préside avec compétence et dévouement Joseph Badet à St-Ursanne, s'occupe de reconstituer celle de Courgenay, de consolider celle de Porrentruy et d'en créer une aux Franches-Montagnes, laquelle serait certainement très nombreuse.

La question d'un rassemblement prévu à la Caquerelle a été renvoyée à plus tard. D'autre part, l'Amicale

de Delémont avait projeté un pique-nique au « Mexique » avec messe au Vorburg.

Tout cela ne se fait pas sans persévérance et séances diverses. Nous en félicitons nos amis du Jura, leur souhaitant succès au cours de l'hiver prochain.

Les patoisants romands ont pris plaisir, en ces samedis de juillet, d'entendre quatre émissions en patois vadâis, présentant la pièce de théâtre *La Crèche*, de Joseph Badet de St-Ursanne, pièce donnée à St-Ursanne, même la première fois, le 1er février dernier, avec grand succès. Dans les émissions, l'auteur M. Badet, donnait en français le thème de la pièce et évoquait les personnages en présence. C'est très bien !

### Le tchevri

*(Patois franc-montagnard du Cerneux-Godat)*

È y aivaît dains le temps, an lai Gréyatte<sup>1</sup>, ïn fendou d'ëssan-nes qu'aivaît des mains ai crœutchats. Tchaint qu'è paichaît d'enne mâson<sup>2</sup> sains y pare vouetche, è y sannaïve<sup>3</sup> qu'è y laisieve<sup>4</sup> de son bïn. De pus, èl était fin cman ïn renaïd. Èl était braïve an sai faïçon. Ce n'était pon ïn han.ne de môtie mains dâs qu'è n'allaïve pon tus les due-monnes ai lai messe<sup>5</sup> è ne mainquaît jan-mains de faire ses Païtches â paichi-fœûs. E s'y saivaît se bïn pare d'aivô le véye tchurie di Pïn-faû<sup>6</sup>, qu'était ïn pô sadge, qu'è s'en tirieve aidé ai bon compte. C'ât qu'èl était lubritiè cman tot.

In maitïn de bontemps patchaint, è ne mouennaive pon laïrdge<sup>7</sup> en allant devôdre son greméssé de pechès â môtie. E grulaïve ïn pô en se botaint ai dgeronyons<sup>8</sup> devaint lai lâdatte de lai cabouennatte. E ne saivaît pai qué chavon<sup>9</sup> cmen-cie. Mai foi, c'ât bon, èl entanné le pus petét mouéché.

— Mon pére, qu'è diét â véye confésou, ât-ce qu'i n'aie pon viu voulè in tchevri !...

— Viè lairrenè, c'ât quâsi lairrenè.

— Mains i ne l'aie pon aivu, ceutte crevure !

— Ne vôs engrein.nyietes pon et dites-me cment que çoli s'ât péssè.

— Ceti tchevri m'é envoijdjè de draumi en ne râtaint pon de bêlè dâs le premie tchaint di pou.

I seus-t-allè dains lai Gasse és Oueyes pou faire des reprœudjes à Peut Tchaippus. I aie trovè lai pouetche fouèrmèe<sup>10</sup>. Ci mâlôsé était dje ai lai vâgueye. Le mâfin aivaît botè tchievre et tchevri â tché<sup>11</sup>, pou qu'ès n'eussint pon froid, qu'i me muse.

Cman que ceti tchevri péssaîve de temps ai âtre lai tête pai lai tchaitouere, pou me révisé<sup>12</sup>, l'idée<sup>13</sup> me veniét de le pare

— Lairre que t'és !

— Aittentes... Tos les côps qu'i le viôs aigripsè, è se retirieve vite en derrie. E fessét<sup>14</sup> bîn çoli vingt fois. I sôlés de

<sup>1</sup> Petite quille, petite grille, petite cheville de pied humain ; ici : lieu-dit, Cerneux-Godat, où se trouve une petite barrière tournante à claire-voie. <sup>2</sup> Ou *mâjon* (Ajoie, etc.). <sup>3</sup> et <sup>4</sup> Curieux imparfait des verbes en è, comme *san-nè*, et en *ie*, comme *laissie*, en patois « montaignon » des Bois. <sup>5</sup> Ou *mâsse* (Ajoie, etc.). <sup>6</sup> Du Pin-Fau = du Houx épineux, nom de paroisse fantaisiste. <sup>7</sup> Litt. : il n'en menait pas large (ou il ne faisait pas de son malin). <sup>8</sup> Ou *aidgenon.yons* (Ajoie, etc.). <sup>9</sup> Sorte de brioche, bout, extrémité. <sup>10</sup> Ou *fromèe* (Ajoie, etc.). <sup>11</sup> Ou *tieûjen.ne* (Ajoie, etc.), ou *tieûsen.ne* (Montagne). <sup>12</sup> Ou *ravouétie* (Ajoie, etc.). <sup>13</sup> Idée est, en patois, du genre masculin. <sup>14</sup> Ou *è fesét* (Ajoie, etc.). <sup>15</sup> De cette manivelle, de cette scie, de cette rengaine. <sup>16</sup> Ou *pouéyât* (Clos-du-Doubs), ou *po.yât* (Ajoie, etc.). <sup>17</sup> Ou *vaillè* (Clos-du-Doubs, etc.). <sup>18</sup> Ou *tiu* qui (Clos-du-Doubs, etc.). <sup>19</sup> Duc (oiseau), surnom d'un noctambule, d'un rôdeur nocturne. <sup>20</sup> *Patiche* (Les Bois), *patissye* (Clos-du-Doubs), *patiche* (*ch* doux allemand), Bonfol, etc. <sup>21</sup> Guérite, vigie ; ici : confessionnal. <sup>22</sup> Une kyrielle ; dérivé de *coulainne*, sorte de chaîne ; *coulainnes*, s. f. pl paire de chaînettes d'un timon (avec un attelage de deux chevaux).

ceulle cenieûle<sup>15</sup> et peus i m'en rallés ai l'ôta.

— Cobîn ât-ce que ci tchevri puait<sup>16</sup> bîn veillé ?

— Pou quarante sôs, è serait aivu bîn paiyie.

— C'ât cman se te les aivôs voulè â Peut Tchaippus, mains rebeille-me les ai moi. I n'yi veus pon dire de tchu<sup>18</sup> qu'i les tîns.

Le Deu<sup>19</sup> (c'ât dînse qu'on-z-y diaît, poche que c'était in ôsé de neût) tiré enne piece de quarante sôs fœûs de sai patiche<sup>20</sup> et lai môtré â confésou. Cetu-ci œuvrét lai lâdatte de sai vouéte<sup>21</sup> po tchudie pare lai piece. Cman que le Fendou d'éssannes eurtrieve sai main, le véye préte yi diét :

— Mains que fais-te, mon afaint?... Es fessenn' bîn çoli enne vingtainne de fois.

Le pouere confésou que sôlaîve de ceulle cenieûle finéssét pai s'engreingnie et peus pai breuillie cman in souédjé :

— At-ce t'és fô tot outre ? Qué rait ât-ce que te prend ?

— Le tchevri me fessait dînse, c'ât qu'i le tchudôs pare... Vôs ais envie de pare les quarante sôs, n'ât-ce pon ?

— Bîn sur, pou les beillie â Mâlôsé.

— Et bîn, c'ât cman se vôs les aivis reci.

— Rœûjure que t'és ! Te me ferés in viaidge â Forboué !... Vais-t'en en paix...

Le Deu ne demaîndait pon meus, sutot qu'èl airait encoué aivu enne coulainne<sup>22</sup> de grôs pechés ai confésè.

## Le chevreau

*Il y avait autrefois, à la Gréyatte, un fendeur de bardeaux qui avait des mains crochues. Quand il partait d'une maison sans y dérober quelque chose, il lui semblait qu'il y laissait un peu de son bien. Il était, par surcroît, rusé comme un renard et honnête à sa façon. Il n'était pas un pilier d'église, mais lors même qu'il n'allait pas tous les dimanches à la messe, il ne manquait jamais, au printemps<sup>1</sup>, d'accomplir son devoir pascal. Il savait si bien s'y prendre avec le curé du Pin-fau, qui était*

quelque peu sourd, qu'il s'en tirait toujours à bon compte. C'est qu'il était des plus roués.

Un matin de printemps, pourtant, il ne faronnait pas en allant dérouler son peloton de péchés à l'église. Il tremblait un peu en s'agenouillant devant le petit volet du cabanon<sup>2</sup>. Il ne savait par quel bout commencer. Ma foi<sup>3</sup>, c'est bon<sup>4</sup>, il entama le plus petit morceau.

— Mon père, dit-il au vieux confesseur, n'ai-je pas eu l'intention de voler un chevreau !...

— Vouloir larronner, c'est presque larronner.

— Mais je ne l'ai pas eue, cette carogne !

— Ne vous mettez pas en colère et dites-moi comment la chose s'est passé.

— Ce cabri m'a empêché de dormir en ne cessant pas de bêler depuis le premier chant du coq. Je suis allé dans la ruelle aux Oies pour faire des reproches au Laid Chappuis<sup>5</sup>. J'ai trouvé la porte fermée. Cet oiseau de malheur vagabondait déjà. Le nigaud avait mis chèvre et chevreau à la cuisine, pour qu'ils n'aient pas froid, je pense. Comme ce cabri passait de temps à autre la tête par la chatière, pour me regarder, l'idée me vint de m'en emparer.

— Larron que tu es !...

— Attendez... Toutes les fois que j'essayais de le saisir, il se retirait vite en arrière. Il fit bien cela vingt fois. Ce va-et-vient me lassa et je m'en retournai à la maison.

— Combien ce chevreau pouvait-il bien valoir ?

— Pour quarante sous, il eût été bien payé.

— C'est comme si tu les avais volés au Laid Chappuis, mais rends-les moi. Je ne lui dirai point de qui je les tiens.

Le Duc (c'est ainsi qu'on le nommait, parce qu'il était un oiseau de nuit) tira une pièce de quarante sous hors de sa vessie de porc et la montra au confesseur. Celui-ci ouvrit le petit volet de son confessionnal pour essayer de prendre la pièce. Comme le fendeur de bardeaux retirait sa main, le vieux prêtre lui dit :

<sup>1</sup> Bontemps, premie-temps, paichi-fœûs = printemps (paitchi-fœus, Ajoie). <sup>2</sup> Cabouen.natte, petite cabane, four de poêle, excavation ; ici : confessionnel. <sup>3</sup> et <sup>4</sup> Ou Mafri, ma foi, suffit ! (ou passons !). <sup>5</sup> Ou Laid Menuisier, Laid Charpentier. <sup>6</sup> Lieu de pèlerinage, au-dessus de Delémont. Ce mot devrait plutôt s'écrire Fâboué, Faux-bourg. Totes les misères ne sont pe à Fôrboué, toutes les misères ne sont pas au Vorbourg, dit un de nos dictons jurassiens.

— Que fais-tu donc, mon enfant ?...

Ils firent bien cela une vingtaine de fois.

— Es-tu complètement fou ? Quelle lubie te prend ?

— Le chevreau agissait ainsi quand je tentais de le prendre. Vous avez l'intention, n'est-ce pas, d'accepter les quarante sous ?

— Certes, pour les remettre au Maloiseau.

— Et bien, c'est comme si vous les aviez reçus.

— Raclon que tu es ! Comme pénitence, tu te rendras en pèlerinage au Vorbourg<sup>6</sup>... Va-t'en en paix...

Le Duc ne demandait pas mieux d'autant plus qu'il aurait encore eu une hyrielle de gros péchés à confesser.

J. S.



## Propos du Vignoble

Pour le chaud, on est servi cette année. Mes amis, quelles transpirées ! Pas besoin d'aller se cuire sur une plage. Des vignes, on aperçoit ces campements aux tentes jaunes, vertes, rouges et tout ce peuple couleur café au lait qui s'ébroue dans l'eau ou s'allonge sur la grève.

Chaque fois que le temps menace, Lavaux est en alerte. De jour, comme de nuit, dans tout le district, des hommes sont prêts à lancer vers le ciel des fusées grêlifuges. On les entend partir, comme cinglées par de grands coups de fouet. Tch ! tch ! tch ! elles montent à l'assaut des nuées noires d'où tombera peut-être la grêle dévastatrice.